

PRIX DES PITONS DU CARBET

5ème(P/ 3411), Classe 4 — 08/05/2022 14h50, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON LEGER (2,8)

6.000 (3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 7 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.24. 2 (Redk : 1. 0. 1)

HANDICAP DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Réf. +105

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la jument LADY ONE à être munie d'un bonnet aveuglant, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Patrick PENELOPE, en ses explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la jument KILI ROYAL au public non munie de ses oreilles australiennes, cette jument ayant été déclarée comme devant être munie lors de la déclaration des partants. La pouliche LADY ONE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids Gain	Prim. Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	------------	-------------	--------	---------------	---------	----------------------

1	MADININA LOVE F.P.S. 5 A.	Par: BROOX et 04 MADISON LOVE (QUESTNEYEV)	(Corde:07)		MR MAURICE ALEXIS LETCHEMY	MA. LETCHEMY	972	ANTHONY BERNARD	59,5 kg	3.000 1.566 593	NNN	MA. LETCHIMY
2	LADY ONE F.P.S. 4 A.	Par: MY MAN et 03 LADY YOU (SIYOUNI)	3.L (Corde:04)		L. DE POOMPIGNAN/T. HAYOT	S. JOUSSELIN	971	CEDRIC REYNAUD	60,5 kg	1.200 626 237	ONL	S.A.R.L. VETEQUIN, L. ASSIER DE POMPIGNAN
3	EVERNA KID F.P.S. 4 A.	Par: 02 PLANTATION KID et LORME (LIBRETTIST)	1/4 (Corde:05)		MR DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	972	JEAN- BAPTISTE VIGIE	61,5 kg	900 469 177	NNL	D. FRANCISQUE
4	KILIROYAL F.P.S. 5 A.	Par: ECLAIR DU 05 FADA et KILIBIBI (KELTOS)	2.L (Corde:02)		MR PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	972	MIGHTY JOSEPH- MATHIEU	59 kg	600 313 118	ANN	O. NEMORIN
5	FLASH VICTORY F.P.S. 7 A.	Par: ECLAIR DU 06 FADA et QUEEN VICTORY (VICTORY NOTE)	1/4 (Corde:01)		SUC. SERAPHIN BOURGEOIS	M. DUPELIN	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	56,5 kg (58 kg)	300 128 55	ONL	MME S. TIAN- SIO-PO, M. DUPELIN
6	HURRICANE JONES H.P.S. 7 A.	Par: ASANGA et 07 AFTER JONES (EMPEROR JONES)	1.5 (Corde:03)		MME MURIELLE DOMINIQUE PINCEAU	N. PERMAL	972	JEREMY MOISAN	53,5 kg (52 kg)		NNN	A. PINCEAU
7	ARTISTE TIME F.P.S. 10 A.	Par: ARTISTE ROYAL et WHIPS AND SCORNS (DANETIME)	7.5 (Corde:06)		MR DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	972	YOANN BABOT	62 kg		NNL	J. ARNOU